

CHASSE-SUR-RHÔNE

L'Ehpad Les Terrasses du Rhône accueillait un public très nombreux lors de l'après-midi porte ouverte hier.

Les visiteurs ont pu découvrir les grandes étapes du projet disposant de 80 lits répartis sur deux étages, à la Moille, sur les hauteurs de la commune: réponse à un appel à projet répondant aux besoins identifiés des places d'Ehpad, montage spécifique avec bail en l'état futur d'achèvement, début des travaux octobre 2016, livraison du bâtiment janvier 2018, accueil des professionnels puis des résidents à partir du 16 avril.

Le Lavoir et La Fontaine-Saint-Martin

Les lits de l'établissement géré par le centre hospitalier de Vienne vont s'ajouter aux 564 lits du territoire.

L'établissement situé sur les hauteurs de Chasse est adapté aux besoins des résidents : aspect hôtelier de la construction, chambres individuelles avec salle de bain privative, possibilité pour les résidents d'apporter quelques petits meubles personnels, 2 x 2 chambres communicantes, lieux de vie collectif pour les résidents et les familles. Il existe aussi une offre de soins adaptée aux besoins de la population : deux places d'hébergement temporaire, deux unités de vie protégée de 14 lits (soit 28 lits).

Les conditions de travail sont adaptées aux professionnels avec des rails de transfert au plafond dans toutes les chambres, sauf secteur de vie protégée.

L'établissement a une capacité de 80 lits, répartis sur deux étages de 40 lits : au rez-de-chaussée, le Gorneton avec bureaux, partie logistique, pôle d'activités et

L'Ehpad se dévoile aux familles et résidents



Les Terrasses du Rhône accueillera les 40 premiers résidents le 16 avril prochain.

de soins adaptés.

Au premier étage, il y a Le Lavoir : unité de 40 lits dont 28 dans deux unités de vie protégée.

Au deuxième étage, La Fontaine-Saint-Martin, unité de 40 lits. Plusieurs espaces extérieurs protégés sont réservés aux résidents avec salon et parcours de marche.



Le salon de coiffure au rez-de-chaussée.



L'INFO EN +

DES CHIFFRES

Le coût de construction du bâtiment s'élève à 7 048 431 € HT.
Le budget d'équipement du nouvel établissement est de 850 000 € TTC.
Le total équivalent temps plein est de 53,65.

LES TARIFS

- Hébergement + 60 ans : 60,05 €.
- Hébergement - 60 ans : 80,40 € (sous réserve dérogatoire par le Département).
- Dépendance GIR 5-6 : 6,35€.
- Dépendance GIR 3-4 : 14,97 €.
- Dépendance GIR 1-2 : 22,58 €.